

### **BAREME HONORAIRES TRANSACTION 2017\* HORS COMMERCE ET ENTREPRISES**

.	Valeur du bien	Honoraires
Prix de vente	Inférieur à 27 800€	5 000 €
Prix de vente de	27 801 € à 55 000 €	De 5 000 € à 18 %
Prix de vente de	55 001 € à 75 000 €	De 5 000 € à 14 %
Prix de vente de	75 001 € à 90 000 €	De 6 000 € à 13 %
Prix de vente de	90 001 € à 125 000 €	De 8 000 € à 12 %
Prix de vente	Supérieur à 125 001€	De 4 % à 10 %

### **BAREME COMMERCE ET ENTREPRISES 2018\***

#### **HONORAIRES DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE DROIT AU BAIL, LOCAUX COMMERCIAUX**

.	Valeur du bien	Honoraires
Prix de vente	< ou égal à 25 000 €	Forfait de 5 000 € HT* 2
Prix de vente de	25 001 à 50 000 €	Forfait de 7 500 € HT* 2
Prix de vente de	50 001 à 100 000 €	Forfait de 10 000 € HT* 2
Prix de vente	supérieur à 100 000 €	10% HT*

\*2: Les honoraires de cession (hors location), qu'ils soient à la charge du vendeur ou de l'acquéreur, ne peuvent dépasser 10% HT du prix de vente. En cas de prix de vente inférieur ou égal à 100 000 €, les honoraires seront forfaitisés en fonction de la tranche à l'intérieur de laquelle sera fixé le prix de vente. Par exemple, si le prix net vendeur d'un bien est de 45 000 €, le barème maximum sera de 7 500 € HT (soit 9 000 € TTC après application du taux de TVA en vigueur de 20%)



